



## Problème avec deux notaires

Par **troyes10**, le **26/11/2021** à **18:16**

Bonjour,

J'ai signé un compromis avec un acheteur de ma maison le 30/07/2020 avec prévu la signature finale le 30/10/2020. J'ai reçu une LRAR de l'acheteur le 4/11/20 qui m'annonce ne plus vouloir de la maison et me demande de résilier le C de V. Le notaire ne nous a pas convoqué le 30/10/2020 car il était au courant de cette lettre qui allait m'arriver.,et a trouvé normal d'arrêter la vente. Ce notaire est associé avec un autre notaire qui est tout simplement le père de l'acquéreur, qui lui aussi est assistant-notaire a l'office notariale des deux associés.

Auprès de qui faut-il que je porte plainte,si nécessaire ?

Nous avons mon épouse et moi 82 et 75 ans, et l'attente dure depuis plus d'un an. j'ai fait expertiser la maison et elle est très saine malgré leur dires pour faire annuler la vente. En plus, d'après eux, si je vais en justice, cela pourra durer 2 à 3 ans avant de la vendre (voir aussi avec le covid).

Merci de votre aide.

Par **miyako**, le **27/11/2021** à **09:41**

Bonjour,

Sans connaître le détail motivant la résiliation du compromis ,il est difficile de vous répondre ,mais vu la durée de cette affaire ,je serai tenté de vous conseillé de trouver un autre acquereur ,car si vous passer par la case tribunal,il vous faudra prendre un avocat .Le tribunal risque de nommer un expert et cela coûtera beaucoup de frais,pour un résultat incertain.Et pendant ce temps ,plusieurs mois,vous ne pourrez pas vendre ,même si vous trouvez un autre acquéreur.

Cordialement

Par **troyes10**, le **27/11/2021** à **09:50**

bonjour

C'est quand malheureux que des "sachants" comme eux profitent de vulnérables reteaité de notre âge, avec une tentative d'escroquerie car ils "seraient éventuellement" acheteur maintenant a moindre prix (de 30 000 euros)

J'ai le temps d'attendre, car je suis relogé chez nos enfants. la maison est vide et propre

Cordialement

Par **troyes10**, le **27/11/2021** à **09:55**

bonjour

j'ai oublié le motif

Maison issalubre, vices cachés, beaucoup de travaux( pour24000 euros) ect....

tout ça pour proposer moins cher.....après l'avoir visité 3 fois et fait déjà

baisser le prix de 10000 euros

cdt